

Nos chercheurs ont également mis leur marque en d'autres domaines. Grâce à eux, les matières radioactives jouent un rôle important dans le traitement du cancer, en radiographie médicale, métallurgique et agricole, ainsi que dans la conservation de longue durée des aliments.

Envisagés sous cet angle, les efforts ininterrompus que nous accomplissons depuis 30 ans dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire marquent comme les étapes d'un palmarès. Mais sur cette route vers le succès, il y a une faille, une ombre sinistre. Souvenons-nous des tristes champignons qui se sont élevés sur Hiroshima et Nagasaki au mois d'août 1945. Il est maintenant généralement admis que la matière constitutive des premières bombes provenait de la mine d'Eldorado, située sur le grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ainsi, le dilemme qui a commencé à se poser il y a 30 ans se pose encore pour le Canada dans les années 1970. Ce dilemme est le suivant: à titre de puissance nucléaire, le Canada peut-il assumer la responsabilité de l'usage qu'on fait de la technologie nucléaire? Pouvons-nous exporter nos ressources et notre technologie sans nous préoccuper de la façon dont elles pourront être utilisées? Pouvons-nous participer à des procédés qui peuvent détruire la société sans être nous-mêmes des destructeurs?

L'un des premiers projets de recherches au Canada après la guerre consistait à examiner la possibilité d'utiliser l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité. Étant donné que le Canada possède de riches gisements d'uranium, nous avons mis au point le réacteur CANDU qui se sert d'uranium naturel comme combustible. Puis, par l'entremise de sa société de la Couronne, l'Énergie atomique du Canada Ltée, le gouvernement fédéral a commencé à chercher des débouchés pour ces réacteurs partout dans le monde. Comme Robert Reford l'a signalé dans un article publié en mai dernier par l'Institut canadien des Affaires internationales, il y a une ombre au tableau:

L'un des sous-produits de tous les réacteurs nucléaires est le plutonium... qui peut aussi servir à fabriquer des engins atomiques. Par conséquent, les pays qui achètent un réacteur CANDU peuvent, par le fait même, devenir des puissances nucléaires. C'est un pas vers la prolifération.

Nous savons qu'il est relativement facile de fabriquer des armes nucléaires si l'on possède les éléments nécessaires.

David M. Krieger, politologue et ancien directeur du Centre des relations internationales de l'Université d'État de San Francisco a dit ce qui suit à propos de l'utilisation de la technologie nucléaire par des terroristes:

Le danger est grave; il ne s'agit pas de savoir si la catastrophe se produira, mais plutôt quand et comment.

L'explosion nucléaire supposément pacifique qui a eu lieu en 1974 en Inde ne peut que nous rappeler ces paroles de David Krieger:

Le danger est grave; il ne s'agit pas de savoir si la catastrophe se produira, mais plutôt quand et comment.

La bombe qui a explosé dans le désert du Rajasthan était de la même grosseur que celles qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki. Elle a été fabriquée à l'aide du plutonium qui est un sous-produit d'un réacteur de recherche nucléaire acheté du Canada. Le réacteur de recherche mis à part, le réacteur CANDU convient parfaitement bien à la production de plutonium utilisable pour fabriquer des armes atomiques. Donc, avec chaque réacteur CANDU qu'il exporte, le Canada exporte un élément contribuant à la menace nucléaire.

Le gouvernement a déclaré que les nouvelles garanties qu'il exige depuis 1974 sont les plus strictes au monde:

Prolifération des armes nucléaires

l'acheteur doit promettre de ne pas utiliser le matériel ni la technique pour fabriquer des armes et de permettre des inspections pour s'assurer que l'entente est respectée. Bien que ces garanties soient, à en croire le ministre, plus rigoureuses que celles auxquelles nous avons exigé que l'Inde souscrive avant de lui vendre des fournitures nucléaires, elles sont néanmoins loin d'être à toute épreuve. Il est étrange que la confiance du gouvernement en de telles garanties ne semble pas avoir été ébranlée par l'explosion qui a creusé un cratère dans le désert de Rajasthan en Inde. Je me permettrai de rappeler au ministre les propos que je tenais récemment quand j'ai dit qu'accepter d'un pays sa parole qu'il n'utilisera pas notre technologie pour fabriquer des armes constitue une marque de confiance que ne justifient pas les conditions qui sont faites à la société d'aujourd'hui.

● (2110)

Croire dans les protestations d'intentions pacifiques d'un pays, protestations qui peuvent être reniées n'importe quand, pour n'importe quelle raison, relève de la crédulité la plus naïve. Espérer qu'un pays empêchera le matériel et la technologie nucléaires de tomber entre les mains de criminels ou de déséquilibrés relève de la stupidité suicidaire. Il n'est plus temps, quand on négocie une vente, d'établir une politique, d'instituer des garanties et des conditions de vente. En fait, on ne devrait pas autoriser de telles ventes, ni d'autres exportations, tant que la communauté internationale n'aura pas mis au point les mesures les plus rigoureuses possibles pour empêcher qu'on utilise pour la fabrication d'armes nucléaires le combustible destiné à alimenter les réacteurs.

Même le groupe de Londres n'a pu s'entendre sur ce genre de garantie. Les meilleures garanties du monde ne servent à rien quand l'expérience a prouvé qu'elles n'étaient pas suffisantes. On se demande vraiment si, en dernière analyse, il existe des garanties sûres. Permettez-moi de citer William Epstein, directeur pendant de nombreuses années de la Division du Désarmement du Secrétaire de l'ONU, sur un sujet qui concerne particulièrement le Canada:

En matière de garanties, bien qu'elles...

Les puissances nucléaires.

...souhaitent renforcer les contrôles internationaux et améliorer le système de garanties établi par l'Agence internationale de l'énergie atomique, les puissances nucléaires et les autres fournisseurs comme le Canada n'ont pas voulu s'engager à ne fournir du matériel et de l'équipement nucléaires qu'aux États non nucléaires acceptant de soumettre tout leur matériel et toutes leurs opérations nucléaires aux garanties de l'AIEA. En refusant d'aller jusque là, elles ont maintenu la situation absurde où les pays qui ne font pas partie au traité de non-prolifération sont avantagés par rapport aux pays signataires... À moins que des garanties ne s'appliquent à l'ensemble du cycle du combustible, cela laisse une échappatoire assez grande pour laisser passer une bombe nucléaire. Cette extraordinaire imprévoyance est due presque entièrement à la rivalité commerciale et à la lutte pour les marchés. Elle facilitera probablement, au lieu de la restreindre, la prolifération des armes nucléaires dans un plus grand nombre de pays.

C'était l'approche de M. Epstein et celle du Canada.

On prétend qu'étant donné l'épuisement des réserves internationales de pétrole, nous devons essayer de trouver d'autres moyens de satisfaire nos besoins en énergie. D'accord. Mais il ne faut toutefois pas résoudre un problème en en créant un autre, peut-être plus grave. Le problème nucléaire est l'un des plus importants que les Canadiens aient à régler à l'heure actuelle. Je trouve que nos dirigeants ne nous l'ont pas présenté honnêtement, dans toute sa laideur et dans toute sa puissance destructrice. D'aucuns diraient, à l'instar du député de Spadina qu'il s'agit d'un